
Attorney General
McMurtry-Scott Building
720 Bay Street
11th Floor
Toronto ON M7A 2S9
Tel: 416-326-4000
Fax: 416-326-4007

Procureur général
Édifce McMurtry-Scott
720, rue Bay
11e étage
Toronto (Ontario) M7A 2S9
Tél.: 416 326-4000
Télec.: 416 326-4007



Notre no de référence : M-2022-9073

Le 28 septembre 2022

Monsieur Steve Pengelly
Président, Aide juridique Ontario
40, rue Dundas Ouest, bureau 200, Toronto (Ontario) M5G 2H1

Courriel : pengellys@lao.on.ca

Monsieur,

Je suis heureux de vous communiquer les priorités de 2023-2024 de notre gouvernement pour Aide juridique Ontario (AJO).

À titre de président, vous jouez un rôle crucial en aidant AJO à exécuter son mandat. Il importe que les buts, objectifs et orientations stratégiques de votre organisme demeurent compatibles avec les priorités et les orientations de notre gouvernement. En tant que parties intégrantes du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir au mieux des intérêts de la population ontarienne et veiller à optimiser l'utilisation des ressources des contribuables. Les organismes doivent également observer les politiques et les directives du gouvernement.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre énonce mes attentes à l'égard d'AJO pour l'exercice 2023-2024. Ces priorités comprennent :

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Cerner et saisir les occasions de génération de revenus à l'aide de partenariats, le cas échéant.

- Déterminer les possibilités d'efficacité et d'économie au moyen de pratiques novatrices ou de l'amélioration de la durabilité des programmes.
- Continuer à favoriser et à maintenir la viabilité financière de l'organisme pour qu'il puisse fournir à sa clientèle tous les services de base et mener à bien toutes les initiatives stratégiques prévus dans son mandat.
- Fonctionner dans les limites des affectations financières de l'organisme.
- Suivre les directives applicables liées à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'harmonisation des contrats relatifs aux activités d'approvisionnement prévues et en cours, et aux mesures immobilières provisoires relatives aux locaux à bureaux de l'organisme.
- Tirer parti des résultats obtenus et produire les résultats de référence quant aux stratégies et aux directives en matière de rémunération.

2. Transparence et responsabilisation

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et assurer la transparence et la responsabilisation dans les rapports.
- Respecter les normes et pratiques comptables et répondre aux conclusions des vérifications, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour appuyer efficacement le rôle du conseil d'administration en matière de gouvernance et de reddition de comptes de l'organisme.

3. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace pour cerner, évaluer et atténuer les risques de l'organisme, y compris les effets de la COVID-19 et tout risque futur lié à des situations d'urgence.

4. Gestion de la main-d'œuvre

- Optimiser votre capacité organisationnelle pour appuyer la prestation optimale des services publics, y compris réaffecter des ressources aux secteurs prioritaires au besoin.
- Appuyer la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en cernant les possibilités de déplacement d'organismes actuels ou nouveaux vers des collectivités à coûts plus bas.

5. Diversité et inclusion

- Élaborer et encourager des initiatives en matière de diversité et d'inclusion en promouvant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Adopter un processus de mobilisation en matière d'inclusion pour que toutes les voix soient entendues afin de guider les politiques et la prise de décisions.
- Poursuivre la consultation, la collaboration et le soutien auprès des communautés autochtones, racialisées et marginalisées afin d'éliminer les obstacles systémiques uniques auxquelles elles sont confrontées dans le système de justice.
- Travailler de manière collaborative pour répondre aux « appels à l'action » de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.
- Élaborer et appuyer des politiques et des programmes distincts visant à éliminer la surreprésentation des Autochtones et des Noirs dans les systèmes de justice pénale et de protection de l'enfance.
- Veiller à ce que la numérisation et d'autres stratégies de modernisation ne créent pas d'obstacles à l'accès à la justice pour les personnes marginalisées qui n'ont pas accès à la technologie.

6. Collecte de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, l'échange d'information et la production de rapports pour guider la préparation de rapports basés sur les résultats et améliorer la prestation des services.
- Le cas échéant, accroître la communication à Approvisionnement Ontario des données concernant les dépenses et la planification en matière d'approvisionnement, les contrats conclus et les relations avec les fournisseurs afin d'appuyer la prise de décisions fondées sur les données.
- S'efforcer de recueillir des données sur la race auprès des clients visés par des instances de mise en liberté sous caution et les communiquer au ministère conformément à la *Loi de 2017 contre le racisme*.

7. Prestation numérique et service à la clientèle

- Étudier et mettre en œuvre la numérisation de la prestation de services en ligne pour assurer la conformité aux normes de service à la clientèle.
- Employer un éventail d'approches ou d'outils pour assurer la prestation des services dans toutes les situations, y compris utiliser des modes de prestation qui ont évolué depuis la COVID-19.

Ce sont les engagements du gouvernement liant tous les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour en savoir plus sur chaque priorité.

Je vous communique également plusieurs priorités propres à AJO :

1. Appuyer le processus de relance des tribunaux

- Collaborer avec le ministère dans ses efforts de planification et de mise en œuvre de stratégies visant à réduire l'arriéré des tribunaux.

2. Projet de modernisation informatique

- Collaborer avec le ministère pour appuyer la modernisation des TI.

3. Traiter les recommandations découlant de la vérification interne

- Dans le cadre du plan de vérification de la fonction publique de 2021-2022, une vérification de la gestion financière et des processus de prévision d'AJO a été effectuée par la DVIO du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Dans son rapport définitif publié en août 2022, la DVIO présentait plusieurs recommandations à l'organisme et au ministère.
- En 2023-2024, on s'attend à ce qu'AJO donne la priorité à la mise en œuvre des recommandations du rapport de vérification définitif et intègre ces activités à sa planification opérationnelle.

J'espère découvrir bientôt comment ces priorités seront prises en compte dans le prochain plan d'activités de l'organisme et dans ses activités régulières.

Merci à vous et à vos collègues membres du conseil pour votre engagement constant envers AJO. Votre travail et votre soutien constant sont précieux pour moi et la population de l'Ontario. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Jane Mallen, sous-procureure générale adjointe, Division des politiques, à jane.n.mallen@ontario.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le procureur général,

A handwritten signature in black ink that reads "Doug Downey". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke at the end of the name.

Doug Downey

Pièce jointe : Tableau des priorités du gouvernement pour le secteur des organismes